

ASSEMBLEE GENERALE 2024

Samedi 12 avril 2025 – Anse

OUVERTURE DE L'ASSEMBLEE GENERALE

Accueil

▪ **Représentant de M. Daniel Pomeret, Maire de Anse, Conseiller Départemental**

Christopher Montanteme Conseiller Municipal

Nous sommes ravis d'accueillir votre Assemblée Générale dans notre commune de Anse, qui est une ville sportive avec deux lauriers. Cela témoigne de la dynamique sportive à Anse.

Je vous souhaite une bonne assemblée générale et remercie l'ensemble des bénévoles de faire vivre le sport.

▪ **M. Gilles Colin, Président de l'EA Villefranche**

J'ai le plaisir de vous accueillir dans la salle des Colonnes et je tenais à remercier la municipalité de Anse de nous l'avoir mise à disposition au pied levé, c'est une très belle salle.

Merci à tous d'être venu et je vous souhaite au nom du club une bonne assemblée générale.

▪ **M. Jean-Claude Marie, Président du Comité Départemental du Rhône et de la Métropole de Lyon**

Un grand merci à la ville de Anse qui nous accueille, et qui a accueilli les cross départementaux et de zone. Merci aux bénévoles de l'ACVS qui effectuent un travail remarquable dans l'organisation.

Nous allons récupérer le stade du Rhône à Parilly au mois de septembre, ce qui est une bonne nouvelle pour l'athlétisme rhodanien et régional.

Je vous souhaite une très bonne assemblée générale.

PARTENAIRES MAJEURS

La Région
Auvergne-Rhône-Alpes

AGENCE NATIONALE
DU SPORT

AG2R LA MONDIALE

Carsat
Rhône-Alpes

- **RAPPORT DE LA COMMISSION DES STATUTS ET REGLEMENTS ET VALIDATION DU QUORUM**

Isabelle Baroteaux, Présidente de la CSR de la Ligue, indique que le nombre de clubs présents ou représentés s'élève à 176 soit 73.3% du total des clubs de la Ligue pour 581 voix soit 83,12% du total des voix des clubs.

La ligue compte 240 clubs pour un total de 699 voix.

Le quorum est atteint, l'assemblée générale de la Ligue Auvergne Rhône-Alpes peut valablement délibérer.

- **MISE AUX VOIX DU COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE 6 AVRIL 2024**

Pour : 174 voix

Contre : 0

Abstention : Ambérieu Marathon (2 voix)

➔ Le compte rendu de l'assemblée générale 2024 est validé.

- **INTERVENTION DU PRESIDENT, MARCEL FERRARI**

Je tiens tout d'abord à vous remercier sincèrement pour votre présence nombreuse à cette Assemblée Générale 2025, qui nous permettra de revenir sur l'année 2024, mais aussi d'amorcer l'année 2025 et de poser les jalons de la mandature à venir.

Après près de 30 Assemblées Générales présidées en 20 ans — électives, ordinaires ou extraordinaires — il devient difficile de se renouveler dans les propos... mais la motivation est toujours là, intacte.

Les projets pour cette nouvelle olympiade sont, je l'espère, toujours aussi innovants et porteurs de développement. Tout sera mis en œuvre pour cela.

Retour sur 2024 :

L'année 2024 a été marquée par plusieurs temps forts.

Les Jeux Olympiques, tout d'abord, qui ont été bénéfiques à bien des niveaux, au-delà des résultats purement sportifs. Nous avons démontré un savoir-faire français, et La ligue a largement contribué à cette grande réussite, notamment grâce à une trentaine de nos juges, souvent positionnés à des postes clés.

Puis sont venues les élections à tous les niveaux de notre organisation : Clubs, Comités Départementaux, Ligues et Fédération qui ont un peu mobilisé, voire perturbé le fonctionnement ordinaire.

Un bilan d'activité détaillé vous sera présenté dans un instant par notre Secrétaire Générale et plusieurs autres intervenants.

Vous le savez, grâce à nos canaux de communication — site internet, réseaux sociaux (Facebook, Instagram) — vous êtes régulièrement tenus informés des actions menées et des résultats de l'Athlétisme en Auvergne Rhône-Alpes. Nul besoin que je m'y attarde.

Nouvelle mandature 2025-2028 :

Nous sommes aujourd'hui prêts à entamer cette nouvelle mandature, 2025-2028, avec une équipe renouvelée.

Un nouveau Directeur Général nous a rejoint : **Matthieu Henry**, qui se présentera à vous tout à l'heure.

Une Ligue structurée pour le développement

Au fil des années, la Ligue est devenue une véritable "machine bien huilée", au service de l'Athlétisme régional.

Pour accompagner notre développement, nous avons su créer des structures adaptées et pérennes :

- En 2007/2008, nous avons misé sur l'**Athlé Santé**. Pour encadrer des séjours organisés avec nos coachs, nous avons demandé un agrément tourisme et créé une agence de voyage associative : **Évasion Athlé**.
- Par la suite, avec la baisse des aides au haut niveau, en 2014 nous avons mis en place un **Fonds de Dotation**, du nom de Pierre Quinon, sous le nom commercial Connectisport, afin de capter du mécénat et sécuriser les aides versées aux athlètes et entraîneurs. Le fond n'a pas été optimisé jusqu'à aujourd'hui !
- Pour promouvoir nos actions, nous avons, récemment, aménagé dans nos locaux un **studio d'enregistrement audiovisuel**, en partenariat avec « **Jeudi 15** ».
- Et enfin, lors de l'AG 2024 à **Pont-du-Château**, vous avez validé la création d'une structure commerciale : la **SASU** (Société par Actions Simplifiée Unipersonnelle) « **Athlétisme Event Auvergne Rhône-Alpes** », détenue à 100 % par la Ligue, dirigée conjointement par son Président et son Directeur Général.

Cette société permettra de maîtriser la progression de nos activités lucratives présentes et à venir, tout en restant dans un cadre juridique et fiscal sécurisé. Nous en reparlerons pendant la partie des finances de l'AG avec Chantal et Xavier.

Les enjeux 2025 :

Pour cette année 2025, l'enjeu principal sera de faire fonctionner efficacement l'ensemble de ces dispositifs, au bénéfice du développement de notre discipline.

Nous entamons une nouvelle forme de gouvernance, orientée vers le développement et assumée comme une rupture avec les habitudes de fonctionnement.

Nous souhaitons aller plus loin en :

- **Renforçant l'animation et la détection**, en collaboration étroite avec les Comités Départementaux, en ciblant en particulier les zones rurales ou peu couvertes – les « *déserts athlétiques* ».
- **Créant un lien fort avec les Runners et plus particulièrement les Trailers**, qui sont aujourd’hui des millions en France.

Pour cela, nous organiserons prochainement les **Assises du Trail**, avec l’appui de la Commission Running de la Ligue, ainsi que la participation de **Thomas Cardin** et **Julien Rancon**, tous deux athlètes internationaux et membres de notre Comité Directeur.

C'est un programme ambitieux, mais nous sommes prêts, et pour l'appuyer, un **séminaire du Comité Directeur** est prévu à l'automne, afin de structurer et faire avancer ces projets.

La Ligue bien impliquée dans la vie de la Fédération

Notre développement, notre réussite sont reconnus et nous contribuerons aussi au fonctionnement de la Fédération :

- **Jérôme Villon** a été recruté par le Président Jean Gracia, après 20 ans à mes côtés !
 - **Béatrice Pfaënder** notre Vice-présidente est aussi Secrétaire Générale adjointe de la FFA et Présidente de la Commission des Statuts et Règlements Fédérale
 - **Chantal Ferrari** notre Trésorière Générale est aussi Présidente de la Commission des Finances Fédérale
 - **Fabrice Descombe** notre Médecin de Ligue est aussi président de la Commission Médicale Fédérale
 - **Alain Martres** est président Comité d’Ethique et Déontologie
 - **Stéphane Sclavo** notre Président de la Commission Running est aussi membre de la Commission Running Fédérale en charge du Cross-country
- Plus d'une vingtaine d'autres personnes de la Ligue sont membres des différentes Commissions et Comités de la Fédération

Remerciements

Je terminerai par des **remerciements sincères et appuyés** :

- À **toutes celles et ceux** – dirigeants, athlètes, entraîneurs – qui font vivre et grandir l’Athlétisme au quotidien,
- Aux **membres du Comité Directeur de la Ligue** et des **Comités Départementaux**, engagés dans tous les territoires,
- À notre **personnel de la Ligue** et aux **CTS**, pour leur dévouement et leur professionnalisme,
- Et bien sûr, à tous nos **partenaires institutionnels et privés**, pour leur soutien, leur accompagnement et leurs investissements, notamment pour l'amélioration continue de nos installations.

- **RAPPORT D’ACTIVITE** (DIAPORAMA EN ANNEXE)

Isabelle Baroteaux, Secrétaire Générale

Comme vous pouvez le voir sur la carte que nous vous présentons, la ligue est compte 240 clubs (+ 13 clubs depuis la rentrée), 11 comités départementaux, 35 940 licenciés, 30 élus au Comité Directeur, 11 salariés et 4 CTS.

Le territoire de la Ligue est très vaste et est organisé en 3 territoires que nous avons appelés Zone.

La progression du nombre de licences est constante depuis la fusion des ligues en 2017. C'est plus de 18% d'augmentation en 8 ans et c'est encore un nouveau record cette année pour l'athlétisme régional.

La Ligue c'est aussi un centre ressource administratif, financier et service aux clubs.

Laurence Menu, Directrice Adjointe

Juste pour rappeler que la Ligue possède des outils de communication au travers desquels elle met en avant l'athlétisme régional sous toute ses formes.

Nous avons des réseaux sociaux, desquels nous ne pouvons pas nous départir, qui fonctionnent bien. L'arrivée d'un Community manager en la personne de Mattéo Restivo, nous permet d'être plus actifs qu'auparavant. De ce fait, nous avons une bonne communauté qui nous suit principalement sur Instagram et Linkedin avec une moyenne de 14% de progression. L'objectif est de continuer dans cette voie.

Les actions des clubs et des comités sont mises également en valeur au travers du site internet. Celui-ci va d'ailleurs évoluer, nous avons réalisé un gros travail pour créer un nouveau site internet plus simple, plus ergonomique et plus mobile. Je tiens à remercier Philippe Lavieille pour son engagement dans sa conception, puisque sa création a été totalement internalisé. Le site actuel compte plus de 262 000 visiteurs par an avec un espace d'informations complet.

Isabelle Baroteaux

En 2024, nous avons organisé 27 championnats régionaux (salle, stade, running...). Ce chiffre inclut les championnats de zone. 7 Championnats de France ont également été organisés sur notre territoire : 3 individuels et 4 interclubs.

La ligue c'est aussi 744 juges qui ont officié au moins une fois sur les compétitions régionales. Cela représente 3 463 journées de participation avec 5 journées par officiels en moyenne.

Du côté des résultats sportifs, nous avons comptabilisé sur les championnats nationaux, toutes catégories confondues :

- 28 podiums et 10 titres en cross-country.
- 166 podiums et 49 titres de champion de France en salle F et H.
- 261 podiums et 89 titres de champion de France en stade F et H.
- 148 podiums et 50 titres de champion de France running F et H.

Les CTS suivent près de 920 athlètes de la Ligue, répartis sur l'ensemble du territoire. 11 Stages ont été organisés en 2024, pour accueillir 305 stagiaires, soit 7 900 nuitées, un nombre important. La majeure partie de ces stages se font sur le territoire de la Ligue (Aubière, Andrézieux-Bouthéon, Lyon et Vichy).

La Ligue soutient également plusieurs athlètes internationaux : 12 femmes et 15 hommes chez les jeunes. 14 femmes et 13 hommes chez les internationaux A et enfin, 15 femmes et 14 hommes chez les internationaux running.

Un bilan des formations est présenté. Cela représente 429 personnes formées dans les différentes catégories de formations : antidopage, encadrement sportif, dirigeants et officiels.

Antonin Bordala

En 2017, la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes d'athlétisme a scindé son territoire en 3 zones pour des raisons essentiellement sportives et de proximité. L'objectif était simple : organiser au mieux cette très vaste région. 3 ans plus tard, dans la continuité de cette politique, le Comité Directeur réuni en séminaire a voté la mise en place de Comités de Pilotage de zone. L'ambition était alors d'aller plus loin, de fédérer les comités départementaux au sein des zones, de mutualiser les moyens, de favoriser la communication, de partager les compétences, de développer la formation et les outils mis à disposition par la Ligue.

Par la suite, la Ligue et ses équipes ont été en quelque sorte rattrapés par le quotidien et la réalité du terrain. Si les CPZ n'ont pas eu l'impact attendu, nous avons su réagir et modifier notre plan d'action. Ainsi, fédérer n'était plus la priorité absolue, il nous fallait dans un premier temps nous rapprocher davantage des comités et des clubs et leur offrir un accompagnement personnalisé pour comprendre les objectifs propres à chacun, leur fonctionnement et leur niveau de structuration et de développement.

Enfin, nous avons mis l'accent sur les comités départementaux qui ont le plus besoin d'accompagnement. L'objectif est simple, essayer d'homogénéiser les niveaux de développement au sein des comité de pilotage de zone pour faciliter leurs actions.

Ainsi l'équipe de développement de la Ligue s'est attachée à préciser davantage et concrètement son action. Aujourd'hui, celle-ci est composée du Président, de la Vice-Présidente chargée du développement, du Directeur Général, de l'équipe de communication, Laurence Menu Directrice Adjointe et Matteo Restivo Community Manager, du responsable du Marketing Antoine Augé et de moi-même, agent de développement. Cette équipe a organisé le développement en 3 axes :

- Accompagner : avec une présence systématique aux assemblées générales des comités, à travers une aide apportée à la rédaction de projet de développement et un soutien lors de la rédaction du PSF.

La Ligue accompagne aussi les clubs et les comités dans leur professionnalisation, dans les démarches d'emplois et offre un soutien et une expertise dans les projets liés aux infrastructures : création, réhabilitation de stade par exemple.

- Elaborer : ce deuxième axe est celui de l'innovation. Les équipes de la Ligue travaillent aujourd'hui à la mise en place de nouveaux projets à présenter et à mettre en place en lien avec les clubs et les comités. Ces projets visent le monde scolaire, le running et la mise en valeur de certaines commissions régionales.
- Soutenir : le dernier axe est celui de la structuration, du soutien et de l'accompagnement personnalisé des comités les plus en difficultés. Cet axe nécessitera une collaboration toute

particulière avec les équipes du comité du Cantal pour poursuivre dans cette voie de la professionnalisation et nécessitera une collaboration renforcée avec les comités de la Haute-Loire et de Drôme-Ardèche où le travail à mettre en place est important.

Ce dernier axe ne signifie pas que les autres comités seront délaissés. Chaque comité aura l'attention et le soutien des équipes de la Ligue.

Une dernière précision : nous avons un nouveau Président de la Commission des Equipements sportifs (CES) en la personne de Nicolas Doumeng. Cela veut dire que cette commission sera en mesure d'accompagner les clubs, les collectivités, les comités dans la mise en place de projets de réfections, constructions ou aménagements de pistes d'athlétisme sur notre territoire.

Marcel Ferrari

Quelques exemples qui nous permettent de faire les premiers pas dans l'accompagnement des structures déconcentrées, notamment dans les zones plus rurales ou en difficultés, même si la Ligue peut accompagner aussi dans des secteurs plus structurés.

Antoine Augé, Responsable Marketing

Une présentation des différents dispositifs mis en place par la Ligue en 2024 est faite.

D'abord les dispositifs « Emploi » parce que c'est vraiment celui-là qui a été mis le plus en avant cette année 2024. 4 projets ont été déployés :

- Du Stade Vers l'Emploi : 16 actions, pour 1500 participant.es, auxquelles 16 clubs ont été associés.
- En Forme vers l'Emploi : c'est un nouveau dispositif que nous essayons de mettre en place sur la région. En 2024, ce sont 25 actions, sur trois mois qui se sont déroulées principalement avec Aix-les-Bains. C'était une demande de France Travail et de la FFA.
- Jeux Inclusifs 2024 : ce projet a été déployé sur et avec le département de l'Allier (Moulins et Vichy). C'est à peu près le même dispositif que du Stade vers l'Emploi, mais soutenu par le Département.
- Mission Locale du Rhône : des Diagnoform ont été mis en place avec le soutien de France Travail. 2 Actions ont été proposées sur 1 matinée. Elles ont accueilli 100 participants.

Je profite de la présence du Président de la FFA pour évoquer les 3 différents dispositifs fédéraux qui sont déployés sur le territoire.

- La Marche en fête a regroupé cette année sur 1 journée, 250 participants, à Clermont-Ferrand.
- L'Urban Athlé, c'est 5 actions portées par le Département de la Loire. 5 collèges ont accueilli ce dispositif sur une semaine. L'objectif est de promouvoir l'athlétisme grâce aux ateliers de courses, de sauts et de lancers. Des athlètes de haut niveau sont à chaque fois présents. En 2024, Nicolas-Marie Daru et Yann Chaussinant se sont beaucoup investis pour dynamiser les collégiens. Ce sont donc près de 900 enfants qui ont pu découvrir ou redécouvrir l'athlétisme.
- Le Cantal Tour Sport : cela fait trois ans que nous participons à cet événement. Nous accompagnons le comité et les clubs sur l'organisation de l'événement de promotion de l'athlétisme.

La Ligue a aussi ses propres dispositifs :

- Le Diagnoform® a été déployé sur 7 villes, ce qui représente 17 journées et 1500 participants.
- Form'City est une application de parcours connectés qui permet de créer des parcours de forme personnalisés, principalement dans les villes avec des collectivités et/ou des entreprises.
- Les Olympiades : sur 1 journée, à destination des entreprises et/ou des collectivités. En 2024, nous avons accueilli à Lyon, 100 salariés participants, avec le concours de nos partenaires comme le Crédit Mutuel ou la Carsat Rhône-Alpes.
- Ré'TAB'lissement : ce dispositif a pour objectif d'offrir une initiation au sport santé pour des patients atteint de maladies chroniques et présents pour des séjours au sein de centres et de cliniques du secteur d'Hauteville. L'objectif est d'orienter ces patients vers des clubs, afin qu'ils maintiennent leur niveau d'activité physique. Pour l'athlétisme, nous les initions à la Marche Nordique.
- Cap Form'Senior : ce dispositif de la Ligue est un gros projet porté par les Carsat Rhône-Alpes et Auvergne et AG2R La Mondiale. Aujourd'hui, 12 villes accueillent le programme. En 2024, nous avons organisé 208 séances de marche nordique, un Forum qui a regroupé 100 personnes autour de 7 sujets et enfin, 144 vidéos ont été réalisées avec des séances d'exercices physiques (renforcement musculaires, Pilates, mobilités, etc...) et 2 émissions avec Cap Form'l'Emission (l'ostéoporose et l'infarctus du myocarde). Toutes ces captations vidéo sont disponibles sur le site www.capformsenior.fr. Ce dispositif est porté et mis en place par notre CTS Philippe Collard.

Tous ces outils sont à la disposition des clubs et des comités. Nous sommes donc à votre disposition pour élaborer des projets en Co organisation.

Enfin, je vous ai fait parvenir un mail relatif au concours organisé par le Crédit Mutuel. Ce concours permettra de récompenser 4 clubs cette année à hauteur de 2 000 € chacun. Le but est de vous rapprocher de vos agences locales, de mettre en place une action autour du sport santé.

Marcel Ferrari

Je voudrais rajouter que toutes ces activités, ne peuvent se faire que si les clubs s'en emparent également. Elles ont une valeur lucrative pour le club, mais elles sont également une source de visibilité pour ces derniers vis-à-vis des collectivités et des entreprises. Nos modèles économiques doivent changer, et ces outils peuvent nous y aider.

- **RAPPORT FINANCIER DE LA TRÉSORIÈRE GÉNÉRALE, CHANTAL FERRARI (ANNEXE 2)**

1. Compte de résultat 2024

Comme vous l'avez vu dans les documents transmis, le résultat de l'exercice 2024 est négatif de 86 462 €, alors que le prévisionnel était de -27 240 €.

Que s'est-il passé ?

Les recettes ont pourtant augmenté de 47 304 €, ce qui est une bonne chose.

Mais ce sont les charges qui nous plombent, avec + de 106 525 € par rapport au prévisionnel.

Trois grands postes sont responsables de ce dépassement :

- Les services extérieurs : +27 198 € (tout ce qui concerne la sous-traitance, les locations, etc.)
- Les autres services extérieurs : +52 720 €, principalement dû à l'achat de places pour les Jeux Olympiques, ainsi que des frais de déplacement, d'hébergement et de restauration supplémentaires.
- Les amortissements et provisions pour risques : +77 168€ c'est essentiellement une provision pour risques de 70 010 €.

2. Provision pour risques

Pourquoi cette provision ? Comme nous vous l'avions expliqué lors de l'AG 2023, la Ligue a enregistré des recettes lucratives dépassant le seuil de franchise d'impôts tolérée par l'administration fiscale. Nous avions donc proposé la création d'une filiale, ce qui a été fait. Mais les choses ne sont pas allées aussi vite que prévu.

Malgré une étude fiscale menée avec des avocats spécialisés, il restait difficile de bien distinguer les actions lucratives de nos autres activités.

Résultat : toutes les écritures comptables ont encore été passées dans les comptes de la Ligue. La bonne nouvelle, c'est que notre dernière réunion avec les fiscalistes a permis de clarifier la situation, et la filiale est opérationnelle depuis le 1er avril.

3. Masse salariale

La masse salariale est en baisse de 29 727 €, mais pas de panique, il n'y a pas eu de licenciement. C'est simplement dû à l'enregistrement de l'aide fédérale pour l'agent de développement, qui vient en moins dans les charges.

4. Les recettes

Les recettes sont donc en hausse de +47 304 €, avec plusieurs éléments à noter :

- Subventions : +45 147 €, incluant désormais la quote-part de subvention d'investissement qui était auparavant enregistrée en produits exceptionnels.
- Licences, partenaires, prestations, participations : +55 444 €.
- Et le compte 79, à -57 000 € : cette baisse s'explique par la réforme du plan comptable général, avec la disparition du compte "transfert de charges". Les montants concernés sont désormais enregistrés directement en moins dans les charges.
- 5. Une lecture ajustée du résultat
- Cependant, si l'on prend un peu de recul sur ce résultat de -86 462 €, il est important de préciser que deux charges exceptionnelles majeures n'étaient pas prévues dans le budget prévisionnel :

- Les 50 000 € pour l'achat des places des JO, que nous avions délibérément choisi de financer sur les réserves,
- Et la provision pour risques fiscaux de 70 000 €, liée à la situation que je vous ai expliquée à l'instant.
- Si nous neutralisons ces deux éléments exceptionnels, le résultat ajusté serait en réalité positif de 33 538 €.
- C'est donc un signal rassurant sur la santé financière globale de la Ligue, malgré les aléas comptables et fiscaux que nous avons dû gérer cette année.

Compte de résultat traduit en analytique.

L'analyse du compte de résultat analytique fait apparaître deux grands secteurs d'activité :

- Le fonctionnement traditionnel, qui regroupe l'administration, les compétitions, le suivi régional, le haut niveau et les formations.
- Le développement, comprenant les activités dites lucratives, entre autres.
- Fonctionnement traditionnel. Ce secteur représente 69,34 % des charges totales, alors que les recettes associées ne constituent que 63 % des recettes totales, ce qui génère un déficit de 163 149 €.
- L'administration : avec 4,46 ETP, représente un peu plus de 41 % du total des charges.
- Les Compétitions : 1,2 ETP, 15 % du total des charges.
- Le Suivi régional : 0,8 ETP, presque 20 %.
- Le Haut niveau : 1 ETP, un peu plus de 18 %.
- Et les Formations : participation plus modeste, représentant près de 5 %.

Du côté des recettes, les licences, mutations et cotisations constituent plus de 70 % des revenus du secteur. Les subventions, quant à elles, représentent à peine plus de 9 %.

Développement

Le secteur développement quant à lui représente 30,66 % des charges totales, incluant la provision de 70 000 €. Les recettes associées, quant à elles, représentent 37 % des recettes totales, permettant de dégager un résultat positif de 76 687 €.

Ce secteur mobilise 2,9 ETP, avec une structure de financement reposant à :

- 43 % sur des partenaires privés,
- 33 % sur des subventions, soit 100 000 € de plus que pour le secteur fonctionnement.

Évolution des principaux indicateurs depuis 2021

L'analyse des données financières sur la période 2021-2024 met en lumière plusieurs tendances significatives :

- Total du bilan : en augmentation de 5 % par rapport à 2023 et de 19 % par rapport à 2021, traduisant une croissance maîtrisée de l'activité.

- Fonds propres nets : en recul de -17 % par rapport à 2023, impactés par le déficit enregistré, mais en progression de 4 % par rapport à 2021.
- Les fonds propres de la Ligue s'élèvent à 408 288 €, soit près de 15 % du total du bilan, et à plus de 17% si on ne tient pas compte de la provision pour risque.
- C'est un ratio tout à fait satisfaisant, qui témoigne de la solidité financière de notre structure. Cela signifie que nous disposons d'une base saine pour faire face aux imprévus et continuer à investir dans nos projets.
- Disponibilités : en hausse de +9 % par rapport à 2023 ; elles affichent également une augmentation de 10 % par rapport à 2021.
- Charges restant à payer : factures fournisseurs, notes de débit FFA, dettes fiscales et sociales et notamment le solde des clubs SIFFA s'élevant à 134 744 €.
- Emprunt (locaux) : en forte diminution de -46 % par rapport à 2023 et -72 % par rapport à 2021, c'est normal puisque la dernière échéance est prévue en février 2026.
- Total des produits : en augmentation de +5 % par rapport à 2023 et de +45 % par rapport à 2021.
- Total des charges : hausse significative de +19 % par rapport à 2023 et de +53 % par rapport à 2021, expliquant un résultat négatif pour la première fois depuis 2021, voire davantage.
- Masse salariale : stable par rapport à 2023, mais en augmentation de +14 % par rapport à 2021, avec un effectif de 10,36 ETP, soit 11 salariés.

L'analyse de l'évolution des produits montre une progression significative sur les dernières années :

- Le total des produits : en hausse de 5 % par rapport à 2023 et de 45 % par rapport à 2021.
- Licences, mutations et cotisations : progression de 13 % par rapport à 2023 et de 42 % par rapport à 2021, témoignant d'une croissance constante, en lien avec l'augmentation du nombre de licenciés (+3 % par rapport à 2023 et +21 % par rapport à 2021).
- Subventions : légère progression de +3 % par rapport à 2023 portée principalement par le secteur développement, avec une hausse plus marquée de 30 % par rapport à 2021.
- Produits divers (participations aux compétitions, stages, formations, autres) : augmentation marquée de 21 % par rapport à 2023 et de 52 % par rapport à 2021.
- Secteur développement (partenariats et prestations) : on constate une baisse de 10 % par rapport à 2023, mais si l'on prend un peu de recul, c'est en réalité une hausse de 61 % par rapport à 2021.

Cela montre que malgré un léger repli cette année, la tendance de fond reste très positive sur les trois dernières années.

Ces données traduisent une dynamique positive et un développement soutenu de nos activités sur l'ensemble des secteurs.

Tableau récapitulatif des aides versées aux clubs en 2024

Le montant total des aides, directes et indirectes, s'élève à 200 000 €, soit 30 000 € de plus qu'en 2023.

1. Aides directes – 74 188 €

Ces aides concernent 36 clubs ayant participé à différents dispositifs, notamment :

- Enform@Lyon
- Du Stade vers l'Emploi
- Marche Nordique...

2. Aides aux entraîneurs – 68 000 € concernent 52 entraîneurs

Ces aides concernent principalement deux types d'interventions :

- D'une part, les entraîneurs mobilisés sur les pôles et les CNRE, notamment sur la préparation physique. Leur engagement dans ces structures de performance est essentiel pour accompagner nos jeunes talents vers le haut niveau.
- D'autre part, une enveloppe est également dédiée aux remboursements de frais engagés lors de leur participation aux différents stages que nous organisons. Il s'agit de valoriser leur investissement et de garantir une équité entre les encadrants, quel que soit leur club d'origine.

Ces aides permettent non seulement de fidéliser les cadres, mais aussi de renforcer la qualité de l'encadrement technique sur l'ensemble de nos actions de formation et de développement.

3. Aides aux athlètes – 57 911 € pour 68 athlètes :

- Les stages de préparation
 - Le soutien spécifique aux athlètes identifiés dans le fonds de dotation
-
- **APPROBATION DES COMPTES ANNUELS ET DU RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

Eric Mas présente un résumé des deux rapports.

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la Ligue Auvergne Rhône-Alpes d'Athlétisme, relatifs à l'exercices clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et des principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

J'en ai terminé.

Questions/Réponses

AS RISPOLI

J'ai deux questions par suite de ce qui a été présenté. La première est : est-ce que c'est un oubli ou un choix délibéré de présenter un budget moins déficitaire que ce qu'il a été prévu ? et la seconde question est : dans le contexte de l'euphorie des JO, on peut penser qu'on aide davantage les athlètes, or je vois qu'en 2024, les aides ont été baissées.

Je souhaitais savoir s'il y avait une raison particulière.

Marcel Ferrari

Concernant les places des Jeux Olympiques, cette somme a été prise volontairement sur nos réserves de telle manière que ça n'impacte pas le fonctionnement annuel de la Ligue.

Pour les aides aux athlètes, il y a effectivement une baisse pour le haut niveau et comme vous avez pu le remarquer, nos finances sont limites, par conséquent nous avons décidé de diminuer un peu les aides aux athlètes, puisque pour rappel, le fonds de dotation Pierre Quinon est alimenté uniquement par la Ligue. Cette année, nous avons décidé de concentrer nos efforts sur les jeunes de moins de 23 ans à fort potentiel.

L'un des objectifs de ce fond est de trouver de nouveaux financements pour nous permettre d'augmenter le nombre d'athlètes aidé.es. C'est l'une des missions qui est confiée au nouveau Directeur Général et ses équipes.

Samuel Claudel CS VIENNE-ST ROMAIN ATHLETISME

Lors de l'Assemblée Générale précédente et le problème fiscal que vous avez évoqué, actuellement il y a une discussion avec l'administration fiscale ? il y a un contentieux ? comment cela se présente ?

Xavier Demay, vice-président chargé de l'administratif et des finances de la Ligue.

Pour les aides versées à ConnectiSport, cela commence par des dossiers déposés par des athlètes. Une étude est faite, et en fonction les attributions sont réalisées.

Concernant la problématique fiscale, aujourd'hui il n'y a aucun contentieux. Nous nous sommes simplement rendu compte que nous étions dans une situation délicate d'un point de vue fiscal. Nous avons donc fait faire une étude pour pouvoir nous mettre en règle. La provision a été mise en place « pour risque » uniquement en vue d'un possible contrôle.

• **MISE AUX VOIX DES RAPPORTS**

→ Les comptes annuels et le rapport du Commissaire aux Comptes sont approuvés :

Pour : 578

Contre : 0

Abstention : Ambérieu marathon (2 voix) et Bresse Saône Running (1 voix)

• **PROPOSITION ET MISE AUX VOIX DE L'AFFECTATION DES RESULTATS**

➔ L'affectation du résultat est votée à l'unanimité.

- **PRESENTATION ET MISE AUX VOIX DU MONTANT DES COTISATIONS REGIONALES**

Marcel Ferrari indique que ça fait plusieurs années que nous essayons de limiter les augmentations des parts licences de la Ligue.

➔ Vote du montant des cotisations régionales est voté à l'unanimité

- **PRESENTATION ET MISE AUX VOIX DU BUDGET PREVISIONNEL 2025**

▼ Baisse des charges : -14 288 €

Cette diminution s'explique principalement par l'absence de provision pour risques, rendue possible grâce à la mise en place opérationnelle de la filiale (sous réserve que tout se déroule comme prévu).

△ Augmentation des recettes : +72 173 €

- Services extérieurs : +63 000 €
 - Essentiellement lié aux prestations sur les activités du développement et au suivi collectif des pôles espoirs.
- Autres services extérieurs : -60 077 €
 - Réduction due à un stage en moins prévu et à une baisse des dépenses liées aux places pour les Jeux Olympiques.
- Masse salariale : +30 974 €
- → Augmentation des salaires en début d'année, accompagnée d'une hausse des charges sociales.
- Autres charges : +20 848 €
- → Notamment liées au suivi collectif des sections sportives.
- Éléments exceptionnels : 10 000 €
- → Somme provisionnée pour faire face à d'éventuels aléas.
- Provisions : -70 000 €
- → Grâce à la création de la structure commerciale, il n'est plus prévu de provision pour risque.

Évolution des Recettes

Le budget 2025 prévoit une augmentation des recettes de 72 173 €, liée à plusieurs facteurs :

- Produits des licences : hausse anticipée sur la base des chiffres de 2024.

- Partenariats et prestations diverses : des recettes supplémentaires sont attendues grâce à un développement accru des partenariats et à une valorisation des prestations commerciales, rendue possible par la mise en place de la structure commerciale.

Comme je le rappelle souvent, ce budget reste prévisionnel : nous n'avons pas, à ce jour, une visibilité totale sur l'avenir. L'analyse des résultats analytiques montre clairement que le secteur du fonctionnement traditionnel est fortement déficitaire.

À ce jour, si le secteur développement venait à faillir, nous ne serions plus en capacité d'assurer l'ensemble des missions qui nous incombent :

- La participation à toutes les compétitions,
- Le suivi régional avec les stages,
- Ou encore l'aide au haut niveau.

Il devient urgent de réfléchir à un nouveau modèle économique, comme le font d'ailleurs la plupart des structures comparables.

C'est dans cette optique que nous avons prévu un séminaire de ligue en octobre, avec pour objectif de trouver collectivement des solutions viables et durables.

Nous maintenons également une vigilance budgétaire étroite, avec un point budgétaire tous les trimestres. Celui du début juillet sera déterminant : il nous permettra de savoir s'il est nécessaire de procéder à des arbitrages ou d'envisager une révision du budget en cours d'exercice.

Remerciements et perspectives

Avant de conclure, je tiens à exprimer ma profonde gratitude à l'ensemble de nos collaborateurs et conseillers techniques, qui s'investissent sans relâche au quotidien. Un merci particulier à Bruno Chollat, dont l'implication ne cesse de grandir et qui devient de plus en plus opérationnel. Je remercie également les membres du Bureau et du Comité Directeur pour leur engagement constant, ainsi que nos experts-comptables Amélie et Xavier Demay, qui réalisent le bilan avec rigueur et nous apportent de précieux conseils, merci également à Eric Mas notre commissaire aux comptes.

Un grand merci aussi à la commission des finances et à son président, Jacques Arconte ainsi qu'à la trésorière adjointe Pauline Quenot.

Et bien sûr, merci à vous, représentants des clubs, pour tout le travail mené dans vos structures respectives. Votre engagement est essentiel et contribue directement à faire de la Ligue ce qu'elle est aujourd'hui.

Je n'oublie pas non plus nos partenaires institutionnels et privés, certains à nos côtés depuis de nombreuses années, je les remercie pour leur fidélité et la confiance qu'ils nous témoignent.

Nous accueillons également notre nouveau Directeur Général, Matthieu Henry, à qui je souhaite la bienvenue. Je ne parlerai pas de « remplaçant », de Jérôme Villon, car Jérôme est

irremplaçable. Il a choisi de rejoindre la capitale et la Fédération avec tout notre soutien, et nous lui souhaitons une pleine réussite dans ses nouvelles fonctions.

Matthieu, son successeur, malgré son jeune âge, dispose déjà d'une solide expérience professionnelle, et je ne doute pas qu'il mettra toutes ses compétences au service du développement de l'athlétisme régional. Ensemble, nous continuerons à faire grandir notre Ligue.

→ **Vote du budget prévisionnel à l'unanimité**

• **INTERVENTION DE MATTHIEU HENRY, DIRECTEUR GENERAL**

Un grand merci à Chantal pour le tout le travail réalisé. Et comme elle l'a souligné, merci à Bruno Chollat. Bruno, c'est aussi la douce voix qui vous répond au téléphone !

Chantal, tu l'as très bien dit, on ne remplace pas l'immense Jérôme Villon et le mot « succession » est effectivement plus adapté.

Mais je voulais profiter de sa présence ce matin, dans presque ton fief Jérôme, pour te remercier parce que l'équipe est soudée, l'équipe est compétente, l'équipe est performante, les projets sont là.

Surtout, tu m'as assuré une passation digne de ce nom. Et les finances sont très saines. J'ai cru comprendre que malheureusement, ce n'est pas le cas partout.

Cette année sera donc une année de transition. Chantal en a parlé, le développement est la clé pour pouvoir continuer l'ensemble de nos activités. Vous les clubs, les comités départementaux et nous la région.

Nous savons très bien que malheureusement, les subventions publiques sont amenées à baisser. C'est inéluctable. Nous avons donc 2 options, soit nous attendons et nous diminuons notre cœur de métier, soit nous essayons de trouver des solutions.

Ces solutions, elles viendront par le développement. L'ensemble de l'équipe vous a présenté tout à l'heure tout ce qui a été fait depuis de nombreuses années. En 2025, nous allons nous atteler particulièrement sur 3 grands sujets :

- Les licenciés et leur fidélisation.
- Le sport santé
- L'événementiel et les partenariats.

Les licenciés, et nombre d'entre vous l'ont déjà compris, est aujourd'hui dans la pratique un gros gâteau. Ce gâteau, c'est le running, c'est la course sur route, c'est le trail, c'est le sport santé, ce sont les seniors, c'est la marche nordique, c'est le sport en entreprise.

Comment demain la Ligue se positionne pour accompagner, avec ses clubs, ces personnes vers les licences ? Comment est-ce que demain, on apporte un réflexe à toutes ces personnes pour se dire « ma pratique se fera au sein d'un club » ?

Ce serait totalement utopique de penser que sur les 12 millions de participants, nous aurons 8 millions de licenciés demain. En revanche, je pense que nous devons être acteur auprès de toutes ces personnes pour leur montrer que dans leurs pratiques du running, de la marche nordique, du sport dans leur entreprise, du sport santé ou des seniors, nous avons très largement l'ensemble des compétences au sein de vos clubs pour les accueillir.

Cela passera aussi par les actions menées très brillamment par Antoine Augé et Philippe Collard sur le sport santé. Antoine vous l'a bien montré. Aujourd'hui, nous développons le sport santé. Une action sport santé c'est une entreprise, une action de terrain, des seniors, et un club !

Il faut que nous soyons capables avec vous, de faire ce lien avec les partenaires qui participent, comme la Carsat ou la AG2R La Mondiale, mais aussi que toutes les personnes qui viennent sur ces activités de manière épisodique, puissent se dire, « Ah, j'ai passé un bon moment, comment est-ce que je fais pour revivre ces émotions-là, pour développer ma pratique ? » Et ça, ça se passera dans les clubs.

Cela amène vers un 3e point de développement, l'événementiel et les partenariats. Vous êtes très nombreux à très bien le faire. Certains comités départementaux le font aussi. Nous savons très bien que certaines régions sont aujourd'hui excellentes dans ce domaine. Nous devons pouvoir développer l'événementiel dans la région, positionner la Ligue Auvergne Rhône Alpes et son terrain d'exception comme un acteur majeur de l'événementiel.

Ce que nous entendons par là, c'est de pouvoir se dire que demain, un club qui veut organiser un trail, une course à pied, une marche, doit pouvoir trouver des réponses au sein de la Ligue. Organiser ces événements, c'est de la sécurité, c'est de la billetterie, c'est de la communication, ce sont des réseaux sociaux, ce sont beaucoup de choses, ce sont beaucoup de travaux. Comment est-ce que demain, nous la Ligue, avec des personnes engagées comme Antonin Bordala, nous pouvons vous accompagner sur cette mutualisation de plateformes d'inscription, sur l'accueil de 2, 3, 5, 10, 15000 participants ? Comment est-ce que la Ligue avec des clubs, toujours avec des clubs et pour les clubs, nous pouvons aussi joindre nos forces pour organiser des événements ? Aujourd'hui, de nombreux acteurs privés et je sais de quoi je parle puisque j'ai passé 10 ans dans l'organisation d'événements privés comme le marathon de Paris à la SaintéLyon, 100% de ce grand gâteau qu'est la pratique du running.

Nous devons, tous ensemble, joindre nos forces pour que cette partie-là revienne à un moment ou un autre, à nos bénévoles, à nos jeunes, aux entraîneurs, et bien évidemment aux dirigeants et à toutes les personnes qui sont engagées pour vous accompagner tout au long de l'année.

Et enfin, Marcel Ferrari l'a très bien dit tout à l'heure et je pense que nous avons la chance d'avoir aujourd'hui et le Directeur Général et le Président de la Fédération, je pense que toutes ces choses-là doivent se faire en étroite collaboration et en profonde synergie avec les équipes de la Fédération Française d'Athlétisme. Si chaque région travaille dans son coin, nous n'y arriverons pas.

- **INTERVENTION DE JEAN GRACIA, PRESIDENT DE LA FFA**

Je tiens tout d'abord à vous remercier, Monsieur le Président, de m'avoir invité à votre Assemblée générale. Et puis je remercie également le Président du comité départemental du Rhône et le président du club qui nous accueillent ici.

J'ai pu constater en écoutant un petit peu tout le monde que vous êtes dans une Ligue effectivement très riche. Alors je ne parle pas de budget, mais j'en parlerai tout à l'heure.

Vous êtes très riche tout d'abord, par la diversification des activités qui sont proposées. Ce n'est pas un seul domaine sur lequel vous travaillez mais tous, vous, les clubs, les dirigeants de clubs, les entraîneurs de clubs au quotidien mais également dans la partie innovation. Et donc je tiens à vous féliciter.

Monsieur le Président du comité Départemental, vous parliez tout à l'heure de très bientôt on va pouvoir vous allez pouvoir faire des compétitions sur la toute nouvelle piste d'athlétisme du stade du Rhône à Parilly. Vous avez dit départementales, régionales. Moi je pousserai un petit peu plus quand même national et international. Et je me souviens avoir vécu dans ce magnifique stade de Parilly des coupes d'Europe d'athlétisme. Donc j'espère que tout ceci va pouvoir avancer très vite dans le bon développement de notre sport favori. Et je tiens vraiment à vous féliciter tous et toutes, non seulement des résultats sportifs que vous avez pu avoir, mais également d'avoir battu votre record et je pense que vous allez très bientôt franchir les 36000 licenciés.

Je tiens d'ailleurs à vous annoncer une nouvelle toute fraîche. Elle date de quelques minutes parce que je suivais en même temps un championnat d'Europe d'athlétisme de running en ce moment à Bruxelles et j'ai le plaisir de vous annoncer la victoire de Jimmy Gressier, champion d'Europe du 10 km. Ce n'est pas tout, Valentin Gondouin a terminé 3e et l'équipe de France par équipe a également gagné le titre de champion d'Europe.

Aujourd'hui, je suis dans une position un petit peu différente de celle dans laquelle certains d'entre vous m'ont connu. D'abord en tant qu'athlète, puis la commission de documentation histoire aujourd'hui, qui s'appelait la Commission des classements et de la documentation. N'est-ce pas Gilbert ? Et puis j'étais président de club, puis dans la ligue, et me voilà maintenant aujourd'hui dans une position de président de la cette magnifique fédération.

Je connais le siège de la Fédération Française de l'Athlétisme depuis 1992 qui à l'époque était rue du Faubourg Poissonnière. Aujourd'hui, il est au stade à côté du stade Charléty. Et on pourrait penser que depuis le temps, je dois commencer à connaître cette maison. Eh bien non. J'avoue que depuis l'élection le 14 décembre, et je tiens à remercier tous les clubs qui se sont mobilisés pour voter. Alors que ce soit pour notre liste ou pas. Mais merci parce qu'il y avait pratiquement 70% des clubs qui ont voté et c'est un exercice démocratique fantastique.

J'ai, avec mon équipe nous avons essayé de nous installer. Alors je vous avoue que le bureau de la Directrice Générale était vide puisqu'elle était partie la veille de l'élection. Donc on ne peut pas

parler de transmission de dossiers, contrairement à ce que tu as vécu Matthieu. Là, il a fallu essayer de se mettre en route avec la présidente déléguée Emmanuelle Jaeger, je n'avais plus de Directrice Générale, je n'avais pas encore le nouveau directeur général. Il fallait quand même essayer de faire une bonne transition. Et donc il a fallu qu'on découvre un à un tous les dossiers de cette maison. J'étais vice-président pendant les 4 années précédentes. Mais quand vous êtes vice-président, vous ne connaissez pas tous les dossiers, très loin de là.

Il a donc fallu à la fois mettre en place la structure, c'est à dire avoir un bureau, un secrétaire général, un trésorier, des vice-présidents dans une nouvelle forme puisque le nombre de membres de bureau est passé à 12, il a très singulièrement diminué. C'est donc une approche différente puisque les 5 vice-présidents qui siègent aujourd'hui au bureau fédéral ont chacun en charge un secteur, un grand secteur d'activité, notamment la responsabilité des 25 commissions qui existent à la fédération. La structuration territoriale passe à Serge Mottier, les clubs à Caroline Pujol, tout ce qui concerne les collectivités locales et la stratégie d'influence avec Dominique Carlac'h qui par d'ailleurs est porte-parole et vous avez pu l'écouter puisque ce porte-parolat a été mis en place très rapidement, Kevin Legrand pour tout ce qui est du domaine sportif, enfin Odile Diagana pour tout le côté performance.

Donc ceci a été mis en place dès le 21 décembre. Il y a eu des vacances de Noël, un petit peu pour relâcher la pression et puis à partir du 6 janvier, date à laquelle les bureaux de la Fédération ont réouvert et bien notre trésorier, notre nouveau trésorier Frédéric Burlett s'est mis à la tâche.

Dès le 6 janvier, il m'appelait tous les jours en me disant, « Jean, écoute là, ce n'est pas terrible ». Alors qu'on nous avait annoncé à l'Assemblée Générale, et vous avez pu suivre l'Assemblée Générale puisqu'elle était retransmise à travers AthléTV, mon prédécesseur a tout simplement dans ses mots de conclusion dit qu'il remettait les clés d'une fédération saine, plus ou moins 2%. Alors déjà quand vous calculez plus ou moins 2% sur un budget qui était de 30 millions d'euros, ça fait quand même entre moins 500 000 et plus 500 000 €.

Ce sont ses mots à lui et moi en tant que vice-président et d'autres membres du comité directeur élus dans l'équipe précédente pendant tout le mandat, on nous a annoncé des exercices équilibrés. Donc dès le 6 janvier quand mon nouveau trésorier me dit qu'ils ne sont pas du tout équilibrés. Et au fur et à mesure de ses découvertes, nous nous sommes rendu compte que le déficit était plus important que la veille.

Après tous les travaux qui ont été faits à la fois en interne, à la fois avec les experts comptables et avec le commissaire aux comptes, je peux vous annoncer aujourd'hui que le déficit de la Fédération est d'au moins 3.6 millions d'euros. Sans que nous ayons eu connaissance de cela.

Comment, en sommes-nous arrivés là ? C'est la grande question, en tout cas, ce que je peux vous dire aujourd'hui, c'est comment sont composés ces 3,6 millions d'euros de déficit.

D'abord, il y a eu un dépassement sur l'exercice budgétaire 2024. Pour rappel, sur les 30 millions de recettes, il y a eu plus de 33 millions de dépenses et il y a eu des dépassements pendant l'exercice de budget, pas forcément lié aux Jeux olympiques.

Ces dépassements représentent 1 100 000 €.

Puis, comme par hasard et de façon bizarre, des factures de 2023 et même de 2022 ont été payées en 2024 et donc qui n'étaient pas dans le résultat de l'exercice 2023, pour 700 000€.

On a fait quelques petites provisions de seulement 200 000€.

Un petit dépassement des ressources humaines à hauteur de 1 millions d'euros au mois de décembre 2024. Je n'en dirai pas plus.

Alors vous savez que notre partenaire équipementier, s'appelle Adidas. Dans le cadre de ce contrat, nous avons une partie financière et une partie en échange marchandises (équipements). Ces équipements doivent être écoulés dans l'année et nous n'avons pas le droit de les revendre car ils doivent être distribués pour équiper les équipes de France, les juges, les bénévoles lors des organisations de championnats de France, et cetera.

Cela veut dire que ces équipements à la fin de l'année ont une valeur de 0. Et puis, bizarrement, depuis 2022, ils étaient comptabilisés. Donc nous n'avons « que » 53 000 pièces aujourd'hui en stock quelque part en Alsace.

Nous avons bien sûr essayé d'analyser ces 53 000 pièces. La valorisation de ce stock s'élève à 1,2 millions d'euros qu'il aurait fallu passer en charge. Heureusement que nous avons pu prendre sur ce stock une partie que nous pourrons utiliser en 2025.

Néanmoins, en termes de charge, c'est quand même 600 000€ que nous allons passer sur l'exercice 2024.

Donc quand vous additionnez tous ces chiffres que je viens de vous donner, cela fait un déficit de 3,6 millions d'euros.

Pourquoi tout ça ? La première chose, c'est un laxisme sur le suivi de la gestion financière de la Fédération. C'est le premier grand problème. Il y a des procédures, mais elles ne sont pas forcément toutes suivies. Par conséquent, Jérôme Villon a la charge de faire respecter maintenant toutes ces procédures et d'en mettre en place des nouvelles. Et pour celles et ceux qui sont délégués de clubs ici et qui auront le plaisir de venir à l'Assemblée générale le 26 avril à Beaune, un nouveau règlement financier va vous être proposé avec la collaboration de la CFB notamment, de la CSR et du service juridique, pour renforcer tous ces contrôles de gestion et faire en sorte que cette histoire ne se reproduise plus jamais. C'est un engagement qui vous sera présenté à l'Assemblée générale.

Les conséquences de ce dérapage, sont catastrophiques, parce qu'en fonds propres, nous n'avions que 2 140 000 euros et que ces fonds sont d'ores et déjà négatifs, c'est qui est original. Par conséquent, lorsque vous retrouvez face à ce genre de situation, vous devez faire un signalement. Pour l'éviter, nous avons négocié avec le Commissaire aux Comptes de présenter un plan de redressement. Il faut noter que la Fédération n'est pas épargnée elle aussi par la baisse des subventions. 2024 était exceptionnelle en raison des JO, mais 2025 verra une baisse de 3 millions d'euros, pour ramener le budget de la FFA à 27 millions d'euros.

Dans le budget 2025, nous avons décidé de faire 1 million d'euros d'économies pour pouvoir commencer à rétablir nos fonds propres et nous nous donnons 3 années pour essayer de revenir à la hauteur que nous avions jusqu'à présent.

Pour nous aider dans cet objectif, nous avons fait appel à European Athletics pour un prêt et nous avons sollicité nos partenaires afin qu'ils puissent avancer le versement de l'argent des contrats de partenariats, ce qu'ils ont accepté.

L'autre conséquence de ce dérapage est que les clubs nous ont élu avec un projet. Et pour mettre en place ce projet, il faut des moyens financiers et humains. Malheureusement, le début de cette mandature sera consacré à rétablir la situation financière de la Fédération. Ce ne sera pas facile, mais nous sommes sereins. J'ai la chance d'être entouré d'une fantastique équipe que je tiens à remercier ici, dont certains sont parmi vous.

Enfin, je tiens à rassurer les clubs qu'il ne sera pas proposé à l'assemblée générale, d'augmentation de la cotisation de licence. Il n'est pas question de faire payer les clubs pour des errements de la Fédération Française d'Athlétisme.

Malgré tout cela, nous allons continuer à mettre en place notre plan de développement qui se compose de 4 parties :

- Stratégie des pratiques, qui va permettre de rendre l'athlétisme plus accessible à tous les pratiquants et dirigeants. Cela a été dit au cours de cette AG, le running est un environnement que nous devons développer. Le PPS Running que la FFA a mis en place a enregistré près de 2 millions de demandes.
- La stratégie des clubs : simplification de nos règlements, ce que nous avons d'ores et déjà commencé, outils pour mettre en place pour permettre un échange transversal entre la Fédération, les clubs, les comités et les ligues, professionnalisation des structures, fidélisation des licenciés, quelle que soit la catégorie d'âge et la discipline.
- Stratégie des territoires : comment faire en sorte de mieux travailler avec nos ligues régionales et les comités départementaux. Un conseil national des Ligues a été créé il y a quelques temps. Il y a beaucoup d'échanges intéressants entre les présidents de ligue et avec la FFA. Un conseil des comités départementaux va être proposé à l'assemblée générale fédérale.
- Stratégie de la performance sociale : c'est un sujet vraiment important car il pose la question de la manière dont nous devons vivre dans la société d'aujourd'hui. Comment faire pour lutter contre les violences quelles qu'elles soient ? Comment peut-on lutter contre les déviances ? Comment influencer la mixité ? Nous avons tous un rôle à jouer, quelle que soit notre position.

Nous devons également évoquer nos performances sportives. Je vous ai donné les résultats des championnats d'Europe de running. Comme vous le savez nous avons un nouveau DTN qui va rentrer en fonction le 1^{er} mai 2025. Franck Bignet a été présenté au comité directeur fédéral la semaine dernière. Il ne faut pas se mentir, les résultats des JO de Paris n'étaient pas à la hauteur de ce qu'on espérait. On peut être satisfait de la médaille d'argent de Syréna Samba-Mayela, mais on espérait mieux.

Les championnats d'Europe en salle à Apeldoorn ont été une réussite avec 8 médailles.

Mais en septembre, ce sont les championnats du monde à Tokyo.

Nous devons modifier le suivi puis la détection des talents. C'est notre rôle à tous, clubs, comités, ligues jusqu'au parcours d'excellence et à la professionnalisation.

Notre nouveau DTN va donc s'atteler à cette tâche, avec les équipes fédérales et les cadres techniques.

Je voudrais conclure en vous remerciant pour tout ce que vous faites tout au long de l'année avec dans vos clubs, tout ce que vous faites tous les weekends et même au-delà des weekends dans les compétitions. Merci beaucoup. Sans vous nous ne pourrions absolument rien faire et c'est la raison pour laquelle nous devons être unis pour essayer de d'affronter les défis qui sont devant nous.

Questions/Réponses

Maurice Martinetto (ESA)

Je ne vais pas prolonger le débat. Merci Monsieur le Président de la FFA pour ce tour d'horizon qui éclaire pas mal de choses par rapport à tous ce que nous avons pu entendre. De mon côté je retiendrais simplement deux mots : simplification et échanges.

J'attends cela avec impatience pour qu'on puisse vraiment changer pour apporter des choses de ce que l'on vit sur le terrain, dans l'intérêt de l'athlétisme. Je pense que les clubs jugeront la Fédération dans sa capacité à se transformer.

François Jacquet, Athléform42

J'aurais 2 questions, si vous le permettez. Toutes les 2 concernant le sport, santé, loisirs. J'aimerais que vous me donnez des arguments pour un pratiquant sport, santé, loisirs, de se fédérer à la Fédération, de se licencier à la Fédération française d'athlétisme. Aujourd'hui, quels sont les arguments que vous pourriez nous donner s'il vous plaît ?

Dans le même axe, aujourd'hui un licencié sport santé loisir est sujet à des frais de mutation, est-ce une bonne direction ?

Jean Gracia, Président de la FFA

La forme santé c'est quoi ? C'est faire en sorte que vous les clubs, puissiez accueillir dans les meilleures conditions possibles, des personnes souhaitant pratiquer une activité physique pour une meilleure santé. Pour cela, vous avez besoin vous les clubs, d'avoir des outils. De faire en sorte d'avoir des entraîneurs formés pour pouvoir s'occuper de cette population de pratiquants. Vous auriez pu me poser la question, mais qu'est-ce que fait la Fédération Nationale pour accueillir les baby athlé par exemple, puisque ça se fait au niveau des clubs.

Nous sommes là, nous Fédération, pour faire en sorte de construire l'ensemble. On ne peut simplement pas sectoriser les activités en disant « voilà, combien ramène l'athlé Forme Santé, combien ramènent les masters. Nous devons donner des services équivalents à la somme qui est amenée. Nous sommes dans une société où il y a un ensemble de choses qui doivent être construit. Et c'est la participation de tous qui fait que justement cela fonctionne.

Si nous prenions le parti de sectoriser comme vous le proposez, et bien demain, il n'y a plus rien qui pourra tenir. Je vous donne un exemple. Les licenciés masters aujourd'hui représentent près de la moitié des licenciés. Cela rapporte 6 millions d'euros par an de recettes à la Fédération. Or je ne pense pas que l'on utilise ces 6 millions pour les compétitions masters ou pour le running master.

Cela représente une mutualisation des recettes qui servent aujourd'hui à tous les licenciés.

Dans votre deuxième question, vous évoquez le non-intérêt des frais de mutation pour les licenciés sport santé. Je tiens à rappeler que les frais de mutations sont calculés pour compenser les frais administratifs liés à la gestion globale des licences. Ces frais touchent tout le monde, que l'on soit un licencié santé loisir ou un athlète de haut niveau.

C'est une péréquation indispensable pour maintenir un ensemble.

Sylvain Meyer, ESL Asul Bron

J'ai entendu des rumeurs parlant du PPS qui aujourd'hui, si j'ai bien compris, est pris en charge à 100% dans son financement, puisque cela a été mis en place pour remplacer le certificat médical. Je ne crois pas qu'il y ait eu un financement donné à la Fédération à ma connaissance.

Il a été évoqué par certains de rendre le PPS payant. Donc si je calcule bien, à 1 € le PPS, cela pourrait faire 12 millions d'euros de recettes pour la Fédération.

Est-ce que cette solution est en train de se développer ? Est-ce qu'il y aurait des contraintes fiscales ou juridiques qui pourraient l'empêcher ?

Jean Gracia, Président de la FFA

Merci Sylvain pour cette proposition. Tu te doutes bien que cette question et ce calcul avait déjà été faits, à commencer par le Trésorier.

Il y a un groupe de travail qui a été mis en place pour envisager le devenir de cet outil qu'est le PPS.

L'objectif est d'à la fois amener des personnes dans les clubs, puisque l'idée de départ c'est quand même ça. Sur les 2 millions de Runners dont je parlais tout à l'heure, il y a à peu près 600 000 qui acceptent de discuter avec nous. Pour information, nous n'avons pas le droit d'utiliser les datas de ceux qui ne veulent pas. C'est donc un grand pas, car cela constitue le double du nombre de licenciés actuel.

Dans les années 90, l'un de mes prédécesseurs avait mis en place une taxe sur les organisations qui consistait à collecter 3 francs par coureur classé. Cette modique somme a entraîné une révolution française du running à l'époque.

Et nous avons mis 30 ans pour arriver à échanger avec 600 000 coureurs.

Par conséquent, je dirais que les choses qui paraissent simples, ne le sont pas autant que ça. Mais c'est une option qui est à l'étude seulement.

Ce que l'on pourrait retenir, c'est que nous avons maintenant une base de données énorme.

Nous devons donc être prudents.

Julien Raison, Saint Marcellin Athlétisme Running Trail

Notre club a connu un passage douloureux avec une scission. Pour le club nouvellement créé, les frais de mutation ont été un vrai problème. Aujourd'hui nous avons passé ce cap, mais à l'époque c'était très compliqué.

Serait-il possible d'envisager un étalement sur plusieurs années du paiement de ces frais de mutation, dans un contexte similaire ?

Jean Gracia, Président de la FFA

Je comprends les difficultés que cela peut engendrer. Mais je tiens à rappeler que les règlements sont là pour l'ensemble des clubs. La FFA n'ayant pas la capacité à rentrer dans les problèmes locaux. Par conséquent, on ne peut malheureusement pas faire du cas par cas sur les 2500 clubs affiliés à la fédération, car ce serait trop compliqué à gérer.

Philippe Colle, As Rispoli

Est-ce que les personnes qui sont responsables de ce déficit fédéral vont être punies ?

Nous, dirigeants de clubs, nous sommes tous responsables de l'argent.

Jean Gracia, Président de la FFA

Mon devoir est de protéger la Fédération. Dans un premier temps avec les équipes nous avons d'abord trouvé les raisons de ce qui s'est passé.

Comme nous n'avons pas la capacité d'identifier les responsabilités, nous avons, avec le Comité Directeur, décidé de porter plainte d'ici l'assemblée générale fédérale.

Nous avons fait appel à des avocats spécialistes en droit social et pénalistes pour nous soutenir dans cette démarche.

Président commission running Savoie.

Il y a un point de règlement qui dit que les inscriptions bénéficient d'une réduction de 2 € pour les licenciés fédéraux. Or nous constatons que cela ne sert à rien car bien souvent les courses auxquelles nous souhaitons participer sont déjà complètes.

Serait-il possible d'envisager de proposer des créneaux d'inscriptions prioritaires pour les licenciés fédéraux sur les courses inscrites à son calendrier ?

Jean Gracia, Président de la FFA

Je tiens tout d'abord à préciser qu'il ne s'agit pas d'une réduction, mais d'un tarif différencié pour les licenciés.

Vous n'êtes pas le premier à nous faire remonter cette problématique d'inscription des licenciés. C'est donc un sujet que nous allons étudier au sein de la commission running.

- **PAROLE AUX PERSONNALITES PRESENTES**

Marcel Ferrari propose à Marie-Christine Plasse, Présidente du CROS de dire un petit mot.

Marie-Christine Plasse

Je vais être très rapide, parce que nous avons tous faim. Mais quelques mots puisque les élections ont eu lieu il y a à peine 15 jours. J'ai été réélue donc à la présidence du Comité Régional Olympique. L'objectif du CROS est d'aider tous les sports, du petit au plus grand. Nous avons tous des problématiques communes que ce soit sur l'arbitrage, la fidélisation des jeunes ou la féminisation.

Marcel Ferrari tient à remercier Jérôme Villon pour ces 20 ans passés au sein de la Ligue Auvergne Rhône-Alpes d'Athlétisme.

Jerome Villon, Directeur Général FFA

Merci beaucoup à tous ! Cette assemblée générale est un peu particulière pour moi.

J'ai passé 20 années assez exceptionnelles. Je suis quelqu'un qui n'est pas spécialement attaché et attentif aux symboles, mais quand même, le fait que cette AG se déroule ici où j'ai commencé l'athlétisme à presque 500m d'ici, que ma première licence a été prise à Villefranche où j'ai fait toute ma petite carrière d'athlète, je trouve cela assez symbolique et fantastique que cette réunion se fasse ici alors que ce n'était pas prévu au départ.

Je tiens à remercier et à transmettre ma gratitude à Marcel, parce qu'il y a plus de 20 ans, il m'a fait confiance. On ne se connaît pas, mais nous avons construit un projet ensemble, avec toute l'équipe passée et actuelle de la Ligue.

Merci à Jean Gracia pour sa confiance également. C'est un projet très particulier qui m'attend, qui nous attend. Comme il a été dit tout à l'heure, nous allons essayer d'emmener l'athlétisme français sur des chemins plus vertueux et de développement.

J'ai également un petit mot pour mon successeur. Matthieu, je te souhaite bonne chance et je vous remercie de l'accueillir de la meilleure des manières. Nous avons eu l'occasion de se parler à de nombreuses reprises et je dois avouer que je ne suis pas inquiet pour l'avenir de la Ligue Aura. Matthieu est quelqu'un de très performant et va amener d'autres choses, avec de nouvelles idées, de nouveau réseaux.

Merci à tous.

Clôture de l'assemblée générale à 13h00